



## APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour :

**No SP-30086**          Acquisition de 5 lames à neige

Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 20 octobre 2020 dans le hall de l'hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Ville de Laval :

- les lundis de 13h30 à 16h30, à l'exception du lundi 12 octobre 2020;
  - les mardis de 8h30 à 10h30;
  - les mercredis de 13h30 à 16h30;
  - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
  2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
  3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
  4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h le 20 octobre 2020 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL  
ce 29 septembre 2020

---

Me Valérie Tremblay, greffière  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné qu'une demande de dérogation mineure sera présentée pour acceptation à la séance du comité exécutif de la Ville de Laval du mercredi 21 octobre 2020 à 9 heures qui sera tenue par des moyens électroniques;

À cette séance il sera discuté de la demande de dérogation mineure suivante:

- Cour arrière d'une profondeur de 5,28 mètres (17,32 pieds) au lieu d'un minimum de 6,25 mètres (20,5 pieds) pour une habitation unifamiliale isolée située sur le lot 1 999 988 du cadastre du Québec, soit au 2925, avenue Chicoutimi.

Par la résolution CE-20200902-2700 et comme le permet l'Arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020, le comité exécutif a autorisé le remplacement de la procédure de consultation publique par la procédure de consultation écrite pour la demande de dérogation mineure ci-haut mentionnée. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de cette demande de dérogation mineure peut le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse courriel [Reglements@laval.ca](mailto:Reglements@laval.ca);

Conformément à l'Arrêté 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 4 juillet 2020, la séance du comité exécutif sera publicisée dès que possible.

DONNÉ À LAVAL  
CE 29 septembre 2020

---

Me Valerie Tremblay, greffière ou  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



## **AVIS DE PUBLICATION**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro M.R.C.L.-11 concernant la protection des milieux humides d'intérêt

### **Approbations requises:**

Adoption par le conseil municipal:

7 juillet 2020

Entrée en vigueur:

18 septembre 2020

\*\*\*\*\*

AVIS est de plus donné que ledit règlement est déposé au bureau du Greffier, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens. Ce règlement peut également être consulté en transmettant une demande à l'adresse courriel [Reglements@laval.ca](mailto:Reglements@laval.ca).

DONNÉ À LAVAL

CE 29 septembre 2020

---

Me Valerie Tremblay, greffière ou  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe